

Les premières années du 3<sup>e</sup> millénaire ont été une période troublée pour le monde, l'Europe, la Suisse, le canton, et notre commune. En disant cela, je me trouve dans la situation d'un internaute qui clique sur GoogleEarth, et qui plonge depuis l'espace intersidéral sur notre petite ville, si minuscule vue de l'infini.

D'en haut, les conflits ouverts, les guerres civiles, les avions qui tombent, les crises boursières, les déplacements de population n'apparaissent pas sur l'écran du globe terrestre. C'est dire si les soubresauts économiques du canton, l'entrée en vigueur de sa nouvelle Constitution, et le déplacement des élections au printemps 2006 ont laissé peu de traces sur le téléviseur de l'observateur extra-terrestre !

Et pourtant, cette année 2006 a été marquante à plus d'un titre pour le canton de Vaud et la ville de Vevey. Redémarrage économique enfin visible par tous, nouveau découpage des districts, élections communales au printemps pour une législature de 5 ans dorénavant, droits politiques communaux pour les étrangers, première élection avec le vote par correspondance généralisé: il y avait de quoi s'intéresser au fonctionnement économique, légal et institutionnel du canton et de la cité.

La période des élections a été l'une des plus agitées que la ville ait connues depuis des décennies, sans qu'on puisse dire avec certitude s'il fallait s'en féliciter ou le déplorer. L'effervescence politique a certainement amené les citoyens à se sentir concernés par les élections en cours, ce qui nous a valu un taux de participation des plus satisfaisants (40,19 %). Grâce à une action de sensibilisation menée en collaboration avec la Commission des activités interculturelles, la participation des étrangers a elle aussi été très élevée pour ces nouveaux électeurs (28,01 %, dont 46,41% de femmes !).

Au terme de cette phase mouvementée, la ville a assermenté ses nouvelles autorités, après que la Municipalité eut pu présenter au Conseil communal sortant des comptes 2005 éclatants de santé. La nouvelle équipe municipale espère pouvoir se réjouir de la même manière avec les comptes 2006, dont les premiers signes sont positifs.

Le programme de législature élaboré par la Municipalité pour la période 2006-2011 a été bien accueilli par le Conseil communal. La question du financement devra certes être suivie avec attention, mais les fondamentaux que nous constatons en matière de finances publiques à Vevey nous laissent confiants quant aux ressources disponibles pour le bien de la ville.

Hormis les débats politiques qui ont, il est vrai, influencé le déroulement de certains projets, l'année 2006 aura en effet été marquée par la concrétisation de ce redéploiement économique qu'on sentait venir. Exemple emblématique, le projet des anciens Ateliers mécaniques et les ambitions affichées par ses promoteurs s'inscrivent parfaitement dans la ligne de ce que les Municipalités sortante et entrante espéraient pour ce quartier, et la collaboration avec les services communaux en a été facilitée. Le Château de l'Aile et le périmètre Salle del Castillo / Restaurant du Rivage, après le blocage d'un premier projet fin 2005, a suscité une offre sur laquelle le Conseil est appelé à se prononcer dès le début de 2007. Quant au réaménagement de la Place du Marché, même si la direction définitive de cette réalisation n'est pas encore connue, il a lui aussi repris des couleurs et devrait se concrétiser dans le courant de l'année à venir.

Cet essor économique, qui se traduit également par une progression régulière de la population et donc des contribuables, est bien évidemment très bénéfique pour les finances communales. Après la période de vaches maigres des années 90, qui avaient vu l'endettement s'envoler, il est aujourd'hui possible de mener de front une politique judicieuse d'investissement pour le bien de tous et un processus de diminution de la dette. Cela s'est traduit en 2006 par une baisse de près de 20 millions, ce qui est un pas encourageant vers un assainissement qui se révèle possible sans bouleversement des données fiscales de la ville.

Sur ces bases financières saines et grâce à une administration communale performante, la Municipalité est très heureuse de soumettre au Conseil communal un rapport de gestion très positif pour l'année 2006, avec une assurance raisonnable que les mois à venir n'apporteront pas de revirement important à ces conditions cadres.

Laurent Ballif

Syndic